

COORDONNER ET DISPENSER DES SOINS DE QUALITE

Quelles sont les principales activités ?

L'infirmier est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet de soins du patient. Dans cette perspective, il réalise des soins destinés à maintenir ou restaurer la santé de la personne malade. Il surveille l'état de santé des patients et coordonne les soins pendant leur hospitalisation et lors de leur sortie. Il agit, soit à son initiative, soit selon les prescriptions du médecin : préparation et distribution de médicaments, pansements, prélèvements, prise de tension, injections, accompagnement des visites du médecin... Il participe à la rédaction et la mise à jour du dossier du malade, ainsi qu'à l'information et à l'accompagnement du patient et de son entourage.

Il encadre une équipe d'aides-soignants et travaille en étroite relation avec le corps médical. Il transmet par écrit ou par oral les informations relatives aux patients pour garantir le suivi des malades dans les meilleures conditions.

L'infirmier peut être amené à travailler la nuit, le week-end et les jours fériés.

Plusieurs spécialisations permettent à l'infirmier d'évoluer dans sa profession et de découvrir d'autres missions, notamment au sein des hôpitaux : infirmier-anesthésiste, infirmier de bloc opératoire, puéricultrice... Après quelques années de pratique et une formation de cadre de santé, il peut évoluer vers des fonctions d'encadrement de service ou de formateur en institut de formation.

Après 4 ans passés en milieu hospitalier, l'infirmier peut également exercer dans le secteur libéral. Enfin, un infirmier peut être salarié dans des établissements extra-hospitaliers, des entreprises ou des associations humanitaires.

Pour quelle rémunération ?

Le traitement net mensuel d'un infirmier de classe normale dans la fonction publique hospitalière est de 1 509 € en début de carrière et 2 209 € en fin de carrière, primes et indemnités permanentes comprises.

Quelles sont les compétences et qualités nécessaires ?

L'infirmier évalue l'état de santé et le degré d'autonomie de la personne et réalise les soins infirmiers et les traitements adaptés. Il travaille en équipe et organise le travail des aides-soignants sous sa responsabilité. Il doit être en mesure de créer une relation de confiance avec le patient et son entourage.

Quelle est la formation à suivre ?

Pour accéder à la profession d'infirmier, il faut obtenir le diplôme d'Etat d'infirmier. Il se prépare en trois ans dans un institut de formation en soins infirmiers (IFSI). Pour s'inscrire au concours, le baccalauréat est nécessaire.

PAROLE DE PRO

Céline, infirmière



« Quand on choisit d'être infirmier, c'est parce qu'on a envie d'aider et de soigner les gens. Il faut aimer les contacts et savoir prendre le temps d'écouter les patients.

Dans mon service, nous accueillons en hôpital de semaine, des patients qui viennent effectuer un bilan endocrinien. Nous accueillons aussi des patients hospitalisés en urgence. Notre rôle est multiple : nous devons tout d'abord les accueillir et les installer, leur expliquer le déroulement de leur séjour et répondre à leurs questions. Puis nous réalisons des prélèvements en vue des examens (bilan sanguin,

analyse d'urine, pose de cathéters...) ou nous les préparons à d'autres examens (radiologiques, etc). Nous participons aussi aux visites avec le médecin. Au moment de leur sortie, nous devons prévoir la suite de leur prise en charge.

Notre fonction pédagogique est importante ; par exemple avec des patients diabétiques, nous leur expliquons comment effectuer leur glycémie sur le doigt et leur injection d'insuline. Nous sommes parfois face à des maladies très complexes, ce qui nous demande une certaine connaissance : c'est intéressant ! Nous travaillons en équipe avec le corps médical, les autres infirmiers et les aides-soignants que nous supervisons. »

Pour en savoir plus
www.metiersantesolidarite.gouv.fr
Info' métiers

 N° Indigo 0 825 042 042

0,15 € TTC / MN



Ministère de la Santé
et des Solidarités